

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION EN DATE DU 13 JUIN 2022

L'An Deux Mil Vingt Deux, le Treize Juin à Dix Huit Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

28 PRÉSENTS : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU M. LABRE, Mmes LECOIN, DEFRANCE, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, Mme KOSITZKI, M. DASSONVILLE, Mme LEROY, M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes DESCAMPS, MANIA, PONTHEUX, M. COSSART, Mmes GORNIK, MAAROUFI, M. WAVRANT, Mme DOISY, M. RIVIERRE.

1 POUVOIR : M. POCHART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DASSONVILLE.

OBJET : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer la subvention suivante :

- American kempo karaté	200 €
- Amicale du personnel communal	200 €
- Amicale laïque de Pont	200 €
- Amicale laïque de Flers-Centre	200 €
- Anciens combattants Pont	200 €
- Anciens combattants Flers	200 €
- ARAD	200 €
- Avenir basket flersois	200 €
- Cyclo club flersois	200 €
- Donneurs de sang Flers	200 €
- FNATH	200 €
- Judo club flersois	200 €
- La boule flersoise	200 €
- Les amis de Pont	200 €
- Les baroudeurs flersois	200 €
- Médaillés du travail	200 €
- Pont de la Deûle futsal	200 €
- Secouristes flersois	200 €
- Union écologique flersoise	200 €
- Union sportive Pont-Flers	200 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.
Pour Extrait Conforme.
Le Maire ,

Envoyé en sous-préfecture le 12/07/2022
Réceptionné en sous-préfecture le 19/07/2022
Publié sur le site internet le 19/07/2022